



Lors de sa visite au ranch de L.B.J. au Texas, en 1965, M. Lester B. Pearson a signé le Pacte de l'automobile. Nous reconnaissons, à une table à l'extérieur de la maison du ranch, le secrétaire d'État

aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, le premier ministre Pearson, le président Johnson et le secrétaire d'État américain, M. Dean Rusk.

sur les principaux liens commerciaux et financiers entre les deux pays. (C'est ainsi que parut en 1963 le rapport Lea intitulé *A Canada-U.S. Free Trade Arrangement: Survey of Possible Characteristics*.) La P.P.A. publia ensuite une série d'études sur «le Canada dans l'économie atlantique», où elle s'attacha plus spécialement aux répercussions de la libération des échanges sur certaines industries canadiennes. Une fois de plus, cependant, il faut noter l'optique exclusivement économique du Comité canado-américain, qui, lorsqu'il parraina la publication d'une version abrégée de l'étude *économique* des Wonnacott, sentit tout de même le besoin de préciser que «les signataires et le Comité dans son ensemble n'approuvent pas nécessairement les conclusions auxquelles sont arrivés les auteurs, ni la méthode particulière qu'ils ont utilisée dans leur analyse de la libération des échanges». (P. Wonnacott et R. J. Wonnacott, *U.S.-Canadian Free Trade: The Potential Impact on the Canadian Economy*, Montréal, 1968, p. vii.)

Ainsi donc, au cours des années 60, les Canadiens ont eu de nombreux sujets de réflexion sur les relations canado-américaines. Par ailleurs, les lacunes et les défauts étaient considérables. L'incertitude nationale sur les répercussions socio-politiques persistait, encouragée par des économistes qui se disaient inaptes à en

discuter et par des politicologues qui n'avaient pratiquement rien à dire sur le sujet. Pour aggraver davantage la situation, on ne réussit pas à mesurer de façon précise les avantages et les coûts économiques. Certains critiques avaient encore une fois beau jeu pour cacher leur idéologie anti-américaine en insistant sur les effets économiques présumément néfastes de l'interdépendance canado-américaine. On a très peu analysé par ailleurs la perspective américaine sur cette question, ou essayé de percevoir une quelconque communauté des intérêts canadiens et américains face au reste du monde.

Le rapport Gray

En 1972 parut le rapport Gray. (*Investissements étrangers directs au Canada*, Ottawa.) Ce fut une belle tentative pour redéfinir les préoccupations canadiennes à l'égard de l'investissement américain. Le lecteur sérieux pouvait y trouver des aperçus qui jetaient un jour nouveau sur une vaste gamme de gains et de pertes sur le plan économique, et particulièrement sur le rôle des sociétés multinationales, les caractéristiques de l'entreprise à filiales «tronquées» et les dangers d'une atrophie de la capacité innovatrice du pays sur le plan de la technologie. Une point fondamental y était défendu avec force et clarté, à savoir qu'il était possible de réaliser bon